

Explication Oral du 22 janvier

Vendredi 22 janvier vous allez passer, par binôme, un oral de 15 minutes (5-7 minutes pour vous et au maximum 8-10 minutes pour un échange avec l'enseignant)

Sur les 5-7 minutes (temps de parole équitable en temps pour chacun des deux membres du binôme), vous présenterez votre démarche, vos difficultés et présenterez votre programme

Le programme sera vidéo projeté (pensez à nous l'envoyer (à moi et à M. Beaussart) jeudi 21/01 avant la fin du cours, mettez vos noms dans le nom du fichier)

Cet oral n'est pas noté mais doit vous permettre de travailler l'oral ainsi que l'argumentation.

Vous aurez le droit d'avoir avec vous vos documents et traces écrites.

Les critères observés :

- La qualité de la recherche, de la réflexion (les problèmes rencontrés et comment ils ont été résolus, ...)
- Le travail de groupe qui apparait
- L'explication du programme (structure, commentaires et variables)
- La justesse d'utilisation des instructions conditionnelles et boucles
- L'aisance lors de l'oral et la bonne utilisation du vocabulaire informatique